

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARCOURSUP : LA PHASE D'ADMISSION OUVRE LUNDI 2 JUIN À 19H

Vendredi 23 mai 2025

La phase d'admission Parcoursup débutera lundi 2 juin 2025 à 19h : les candidats pourront alors consulter les premières réponses des formations à leurs vœux. Afin qu'ils puissent tous accéder simultanément à leur dossier, la plateforme sera, dans un premier temps, disponible en mode consultation. Au cours de la soirée, les candidats pourront commencer à répondre aux propositions d'admission qui leur ont été faites.

La phase d'admission principale 2025 concernera 980 000 candidats qui ont confirmé au moins un vœu d'orientation dans l'enseignement supérieur (pour le détail, voir encadré « Qui sont les candidats de la session 2025 ? » en fin de communiqué).

[Accéder au livret de présentation de la phase d'admission Parcoursup 2025](#)

Une procédure 2025 accélérée pour apporter des réponses plus vite à plus de candidats

La phase d'admission principale débutera le 2 juin et se déroulera jusqu'au 10 juillet. Chaque matin, les dossiers des candidats sont mis à jour en fonction de l'évolution des listes d'attente : dès qu'ils reçoivent une ou plusieurs propositions d'admission (auxquelles ils doivent répondre avant la date limite indiquée dans leur dossier), ils sont alertés par mail et sms, ainsi que leurs parents s'ils ont saisi leurs coordonnées.

En 2024, 94 % des lycéens inscrits sur Parcoursup ont reçu au moins une proposition d'admission. Les lycéens ont reçu en moyenne près de 6 propositions d'admission. 2/3 d'entre eux ont reçu au moins une proposition et ils étaient déjà plus de 9 sur 10 dans cette situation à la fin de la phase principale.

L'objectif cette année est d'accélérer le rythme d'envoi des propositions d'admission pour permettre au plus grand nombre de lycéens de recevoir au moins une proposition d'admission avant les épreuves écrites du baccalauréat.

Pour cela, le calendrier de la phase d'admission 2025 a été adapté : après la première phase de réponses débutant le 2 juin, il sera demandé, entre le 6 juin et le 10 juin 2025 inclus, aux candidats ayant des vœux en attente de classer, par ordre de préférence, ceux qu'ils souhaitent conserver. Cela permettra de prendre en compte leurs préférences dès le 11 juin lors de l'envoi des propositions d'admission et de faire évoluer plus vite les listes d'attente.

Un accompagnement des candidats tout au long de la procédure

Pour cette phase d'admission, les candidats seront accompagnés jusqu'à ce qu'ils aient fait leur choix de formation pour la rentrée prochaine.

De nombreuses ressources sont déjà mises à disposition des candidats, de leur famille comme des équipes éducatives qui assurent l'accompagnement des élèves.

- **Un site d'entraînement accessible à tous pour connaître le fonctionnement de la phase d'admission et se rassurer**

Depuis le mois d'avril, un site d'entraînement est accessible à tous depuis le site [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr). Il permet de se familiariser avec le fonctionnement de la phase d'admission et de s'entraîner de manière concrète pour avoir les bons réflexes : accepter ou refuser une proposition d'admission, conserver des vœux en attente, comprendre les indicateurs pour estimer les possibilités d'être admis, classer des vœux en attente, etc. Le site rappelle les « règles d'or » pour tout savoir sur la phase d'admission et propose de tester ses connaissances grâce à une série de quiz.

- **Des ressources** d'accompagnement (vidéos tutorielles, infographies, etc.) sont mises à disposition **sur le site parcoursup.gouv.fr** et [des sessions de tchat & live](#) seront régulièrement organisées par l'équipe Parcoursup et en académie, avant et après le 2 juin, pour répondre aux questions des candidats et des parents d'élèves.

- **En proximité, dans les établissements scolaires, des temps d'échange et des équipes mobilisées pour répondre aux interrogations des lycéens**

Comme chaque année, la demande a été faite aux équipes en lycées d'organiser des temps d'échanges dès le 3 juin afin de conseiller les élèves sur leur situation et les choix qu'ils ont à faire durant la phase d'admission. Les professeurs principaux disposent d'un espace Professeur principal dédié, mis en ligne dès février pour leur permettre de suivre la situation de leurs élèves tout au long de la procédure.

- **Une assistance constante via la messagerie intégrée de Parcoursup et le Numéro vert 0800 400 070**

Tout au long de la phase d'admission, les conseillers Parcoursup sont disponibles pour les élèves et leur famille via la messagerie « contact », directement depuis leur dossier, mais aussi **via le numéro vert 0 800 400 070, qui sera exceptionnellement ouvert jusqu'à 20h dans les premiers jours de la phase d'admission principale, les 3, 4, 5 juin, ainsi que durant la période de classement des vœux, lundi 9 juin (Pentecôte) de 10h à 16h et mardi 10 juin jusqu'à 20h.**

Un soutien personnalisé et des solutions pour les candidats qui n'ont pas eu satisfaction en début de procédure

La phase complémentaire de Parcoursup permettant de formuler de nouveaux vœux pour les formations ayant des places disponibles sera ouverte le mercredi 11 juin 2025, notamment pour permettre aux candidats qui n'auraient eu que des réponses négatives de trouver des perspectives en amont des épreuves écrites du baccalauréat.

Ces candidats bénéficieront d'un accompagnement spécifique : à partir du 3 juin les équipes Parcoursup prendront rapidement contact avec eux par mail et téléphone pour leur présenter les solutions possibles. Ils pourront revoir leur projet avec les équipes de leur lycée ou un service d'orientation.

Concernant les candidats qui n'auraient toujours pas reçu de proposition début juillet, ils pourront, à partir du 1^{er} juillet 2025, en amont des résultats du baccalauréat, solliciter depuis leur dossier les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) pour les aider à trouver une formation.

Qui sont les candidats de la session 2025 ?

La seconde étape de Parcoursup permettant aux candidats de finaliser leur dossier et de confirmer leurs vœux s'est achevée le 2 avril 2025 : au total, **980 000 candidats ont confirmé au moins un vœu d'orientation dans l'enseignement supérieur.**

Parmi ces candidats, les plus nombreux sont **les lycéens préparant le baccalauréat français** (scolarisés en France et à l'étranger) : ils sont **650 000**. On compte également **183 000 étudiants qui souhaitent se réorienter en première année ou qui formulent des vœux par précaution en attendant leurs résultats de fin d'année.**

Enfin, parmi les autres candidats, on retrouve 112 000 candidats non scolarisés et ayant un projet de reprise d'études et 35 000 candidats (lycéens et étudiants) suivant une scolarité non française à l'étranger (ces lycéens et étudiants n'ont pas ou ne préparent pas le bac français).

Dans leur ensemble, les candidats ont confirmé **13 millions de vœux et sous-vœux pour des formations sous statut étudiant** (donnée en progression par rapport à 2024). S'agissant des formations en apprentissage, elles sont 11 000 à être proposées sur la plateforme et leur attractivité est stable : **232 000 candidats ont déjà confirmé 1,3 million de vœux pour ces formations.** Ils sont accompagnés par les centres de formation d'apprentis pour rechercher un employeur.

Le service statistique du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche (SIES) publie ce jour une note de synthèse analysant les vœux d'orientation vers l'enseignement supérieur formulés par **les lycéens scolarisés en France**. La note de synthèse et des tableaux statistiques associés sont disponibles sur le site du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/parcoursup-2025-les-voeux-des-lyceens-l-entree-dans-l-enseignement-superieur-99210>. Par ailleurs, le SIES publiera durant la semaine du 16 juin 2025 les bilans Parcoursup 2025 par académie et région académique.

Contacts presse

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

01 55 55 30 10 / spresse@education.gouv.fr

Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

01 55 55 82 00 / presse-mesr@recherche.gouv.fr